

<https://enseignants.se-unsa.org/Mes-conditions-de-travail-je-m-en-empare-avec-le-SE-Unsa>



Mes conditions de travail : je m'en empare avec le SE-Unsa !

- Qualité de vie au travail -

Date de mise en ligne : jeudi 14 septembre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

En 2023, 74 % des répondants au Baromètre de l'Unsa Éducation estimaient que leurs conditions de travail n'étaient pas satisfaisantes. 90 % des personnels interrogés déclaraient même que leurs conditions de travail s'étaient dégradées dans la dernière année. Et pour vous, qu'en est-il ?

Il est souvent compliqué d'analyser objectivement ses conditions de travail.

Il est encore plus difficile de savoir comment les améliorer.

Bien que fondamentales, les questions qui suivent n'engendrent pas toujours des réponses simples :

- Mon temps de travail correspond-il à mes obligations réglementaires de service ?
- Quelles missions et responsabilités dépendent de mon cadre de travail ou de celui de mes collègues ?
- Que puis-je utiliser pour observer mes conditions de travail ?
- À quel moment puis-je intervenir pour agir sur celles-ci ?
- Comment me protéger si cela devient nécessaire ?

L'accompagnement *Mes conditions de travail* du SE-Unsa ce sont :

- des informations pour mieux appréhender vos conditions de travail ;
- des conseils pour agir plus facilement sur celles-ci ;
- des communications personnalisées au regard de votre situation ;
- des fiches spécifiques pour aller plus loin.

Alors, dès aujourd'hui, demandez l'accompagnement *Mes conditions de travail : je m'en empare avec le SE-Unsa* en complétant [ce formulaire](#) !